

9^e APPEL À PROJETS INNOVANTS POUR L'INCUBATEUR THE POOL !

Metz , 5 juillet 2022

The Pool, incubateur d'excellence de la Région Grand Est basé à Metz, lance son 9^e appel à projets innovants pour recruter des entrepreneurs souhaitant faire de leur projet une entreprise performante ! Une fois les 10 projets sélectionnés, les entrepreneurs débiteront le parcours d'accompagnement de l'incubateur par le programme Starter Class, les 22 et 23 septembre.

Un parcours d'accompagnement adapté aux besoins des entrepreneurs.

Le parcours d'accompagnement de l'incubateur a pour objectif de dérisquer chaque projet entrepreneurial, de le développer de façon optimale et de le commercialiser avec succès. Il se divise en deux phases d'incubation :

1. L'incubation collective : Programme Starter Class : destinée aux entrepreneurs primo-créateurs, dont l'objectif est de poser les premières bases du business plan et de préparer le **passage en Comité d'Engagement** de l'incubateur avant l'entrée ou non en incubation individuelle. Pendant 3 mois, au rythme de 2 jours par semaine, les entrepreneurs sont challengés sur leur projet : Remise en question, adaptation de leur projet aux réalités terrain, construction d'un business plan et d'une stratégie de développement solides, construction d'un pitch de présentation, etc.

2. L'incubation individuelle : s'adresse aux projets matures et aux entrepreneurs expérimentés, avec un passage direct devant le Comité d'Engagement.

Appel à projets innovants

Deux fois par an, The POOL organise son appel à projets innovants à destination des entrepreneurs pour intégrer la phase d'incubation collective du parcours d'accompagnement : le programme Starter Class.

Cet appel à projet s'adresse à toute personnes physique ayant :

- un projet à haute intensité technologique et souhaitant créer une entreprise à partir de son innovation,
- déjà une expérience professionnelle avérée et voulant créer ou développer son entreprise innovante tout en étant challengé pour booster son projet,
- une idée efficiente et désirant bénéficier d'un accompagnement performant pour entrer sur le marché.

Dans quels domaines ?

Seront prioritairement étudiés, tous projets liés à :

- Amélioration des procédés industriels ou énergétiques ;
- Développement durable :
 - o Création ou amélioration de solutions durables à base de matériaux naturels ou réutilisables ;
 - o Recyclage ou réemploi responsable des ressources naturelles ;
 - o Création d'énergies alternatives.
- Conception de solutions digitales dédiées à la santé.

Et plus largement tout projet innovant ayant un verrou technologique à lever et/ou une phase de R&D à finaliser.

Pour déposer leur projet, les entrepreneurs doivent remplir un dossier de candidature qui sera étudié par un comité de sélection le 7 septembre.

Pour être étudié, chaque dossier devra être complet et chaque porteur de projet devra avoir :

- La volonté d'être accompagné et challengé pour faire évoluer le projet ;
- Un projet au stade de prototype/MVP/preuve de concept ;

- Un projet qui correspond à l'un des domaines pré-cité ci-dessus ;
- Le souhait d'implanter l'activité sur la Métropole de Metz ;
- Une légitimité avérée dans son domaine d'activité.

DÉPÔT DES CANDIDATURES, ICI

Calendrier

- **Date limite de candidature : 2 septembre à minuit.**
- **Début du programme Starter Class : 22 et 23 septembre**
- **2 jours/semaine (lundi-mardi) pendant 3 mois**

Des questions avant de se lancer ?

Avant de déposer leur projet sur notre plateforme, les entrepreneurs peuvent échanger sur leur projet et poser toutes leurs questions à nos Startup Managers.

Pour cela, il leur suffit de remplir le [formulaire de contact](#) se trouvant sur le site.

A propos de l'incubateur The Pool

Créé en 2018, The Pool, l'incubateur d'entreprises innovantes de l'Eurométropole de Metz, accompagne les entrepreneurs à implanter leur activité au cœur du Grand Est. Labellisé incubateur d'excellence par la Région Grand Est, The POOL a rejoint depuis janvier 2021, le réseau d'incubateurs du Grand Est : [Quest for change](#).

Situé au cœur de Metz dans les anciens dépôts des Transports en Commun de la Région Messine, The Pool évolue au sein du tiers-lieu [BLIIDA](#), lieu totem dédié à l'entrepreneuriat. Cette spécificité permet à The Pool et à ses incubés de naviguer dans un environnement propice au développement de projets innovants.

Aujourd'hui The POOL accompagne une trentaine de startup par an dans les domaines du développement durable, de l'amélioration de la performance industrielle, ou bien encore la conception de solutions digitales. Parmi elles : [Mediflash](#), Green Tech innovations, [Holimaker](#), [Replace](#) ou bien encore [MCVE Technologie](#).

Une méthodologie reconnue et éprouvée

La méthode d'incubation de The POOL challenge les projets pour les mener le plus rapidement possible à la rencontre de leur marché et à la recherche de leurs premiers clients. Pour cela, des experts The Pool et du réseau apportent leurs meilleures ressources pour faire grandir les entreprises innovantes jusqu'à leur sortie d'incubation : écoute et conseils, confrontation terrain, optimisation de votre modèle économique, construction d'une roadmap de développement efficace, aide à la recherche de financement.

Contact Presse :

Ophélie Demond

Responsable Communication et événementiel

o.demond@the-pool.fr - 06 14 55 43 78

www.the-pool.fr - Suivez-nous sur : [Linkedin](#) - [Facebook](#)